

# Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

---

Pour la période terminée le 30 juin 2024

# RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2024

Fonds négociés en bourse BNI

## **FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI**

### **Notes sur les énoncés prospectifs**

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le FNB, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

---

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du FNB contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du FNB gratuitement, sur demande, en appelant au 1 866 603-3601, en communiquant avec nous par courriel à [investissements@bnc.ca](mailto:investissements@bnc.ca), en consultant notre site Internet au [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca), en consultant le site Internet de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

## Analyse du rendement par la direction

### Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024, les parts du FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI ont produit un rendement de 1,05 % comparativement à 1,16 % pour l'indice de référence du FNB, soit l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada. Contrairement à l'indice de référence, le rendement du FNB est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur les rendements du FNB, qui peuvent varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a augmenté de 14,18 % au cours de la période, de 123,52 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 141,03 millions de dollars au 30 juin 2024.

Cette hausse est principalement attribuable aux achats des parts du fonds par les investisseurs.

Au premier semestre 2024, les taux se sont relevés sur toute la courbe. Du côté des secteurs, c'est un resserrement généralisé des écarts de crédit de sociétés qui fut observé, dont l'ampleur varie d'une industrie à l'autre, mais notons une performance relativement intéressante des financières. Les écarts des provinces sont demeurés plutôt stables, mais les écarts des municipalités québécoises sans notation de crédit d'échéance de 5 ans se sont comprimés % sur la période.

Dans ce contexte, le Fonds a légèrement sous-performé par rapport à son indice de référence. Les principaux contributeurs furent les suivants : Durée (0,02 %), Courbe (0,01 %), Secteur (-0,02 %), Choix de titres (0,23 %).

### Événements récents

Au premier semestre 2024, la durée du fonds NSCC est demeurée au niveau de celle de l'indice de référence. Malgré ce niveau très similaire, le fonds est surexposé aux obligations d'échéances de 5 ans et sous-exposé aux échéances de 10 ans et de long terme.

Étant donné que l'indice de référence est à 100 % en obligations de sociétés, ceci contribue à la sous-exposition à ce secteur, qui se chiffre à -0,16 année de dollars-durée à la fin du semestre. Le portefeuille demeure considérablement sous-exposé à l'industrie de l'énergie et surexposé aux industries des infrastructures, de l'immobilier et des communications.

Un décalage semble s'installer dans la direction des politiques monétaires des pays industrialisés. D'un côté, la Banque du Canada et la Banque centrale européenne ont amorcé leur assouplissement monétaire avec des baisses respectives de 0,25 % de leur taux directeur.

En revanche, la Réserve fédérale américaine continue de repousser la date où elle juge qu'une détente monétaire sera requise étant donné les risques liés à une reprise de l'inflation.

Cependant, la progression des salaires au Canada est encore vive. Le taux de syndicalisation au Canada est de 29,4 % contre 10,3 % pour nos voisins du sud. Le rajustement des salaires est donc plus lent à s'effectuer au Canada, car les conventions collectives étalées sur plusieurs années ne sont pas toutes renégociées. Ceci pourrait compliquer la tâche de la Banque du Canada à maîtriser l'inflation des services et calmer ses intentions de détente monétaire.

Au premier semestre de 2024, la composition du portefeuille a assez peu changé par rapport au début de la période. Nous avons ajouté une nouvelle émission d'obligation verte de la société Lower Mattagami Energy. Cette dernière devrait utiliser les fonds amassés pour la réfection de 4 centrales hydroélectriques sur la rivière Lower Mattagami dans le nord de l'Ontario. Autrement, tous les émetteurs du portefeuille continuent de respecter au moins l'un des quatre critères ESG d'inclusion.

Au 28 juin 2024, tous les émetteurs ou obligations en portefeuille respectaient au moins l'un des quatre critères ESG d'admissibilité du fonds, soit être une obligation d'impact (verte, sociale et durable), avoir une intensité carbone inférieure de 50 % à celle de l'indice de référence, avoir une note ESG supérieure à l'indice de référence ou bien finalement, avoir une note d'atténuation climatique supérieure à l'indice de référence.

L'un des objectifs du fonds est que ce dernier doit contribuer à un minimum de 8 des 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. En date du 28 juin 2024, le fonds contribuait à 14 des 17 ODD des Nations Unies.

### Opérations entre parties liées

Banque Nationale Investissements inc. (le « gestionnaire ») est gestionnaire et promoteur du FNB. À ce titre, il a le droit de recevoir, en contrepartie des services qu'il fournit au FNB, des frais de gestion qui lui sont payés par celui-ci (voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous).

De temps à autre, le gestionnaire peut, au nom du FNB, effectuer des opérations ou conclure des ententes faisant intervenir certaines personnes ou sociétés qui lui sont liées, dans la mesure où ces opérations ou ententes sont, à son appréciation, dans l'intérêt du FNB. La description des opérations ou ententes entre le FNB et une partie liée est fournie dans la présente section.

Les membres du groupe du gestionnaire peuvent obtenir une rémunération ou des marges en lien avec les services qu'ils fournissent au FNB BNI ou aux opérations qu'ils réalisent avec ce dernier, y compris en ce qui a trait aux opérations de courtage et aux opérations sur dérivés.

### Fiduciaire

Le gestionnaire a retenu les services de Société de fiducie Natcan pour agir à titre de fiduciaire du FNB et a retenu les services de Trust Banque Nationale pour agir à titre de gestionnaire de portefeuille.

### Courtier désigné

Le gestionnaire a conclu une entente avec Financière Banque Nationale inc. (« FBN »), une société affiliée à BNI, en vertu de laquelle FBN agit à titre de courtier désigné au regard du FNB. L'entente de courtier désigné conclue avec FBN est conforme aux conditions du marché.

### Positions

Au 30 juin 2024, les parts rachetables en circulation du FNB étaient détenues par les Fonds BNI suivants :

Fonds BNI	Propriété des parts rachetables en circulation du FNB %
Portefeuille durable prudent BNI	0,0216
Portefeuille durable conservateur BNI	0,0187
Portefeuille durable pondéré BNI	0,0144
Portefeuille durable équilibré BNI	0,0115
Portefeuille durable croissance BNI	0,0050

Les transactions entre les Fonds BNI et le FNB ont été menées dans le cours normal des activités. Le gestionnaire de portefeuille de ces fonds est Trust Banque Nationale inc.

### Frais de gestion

Les frais de gestion sont payables au gestionnaire en contrepartie des services qu'il fournit au FNB en sa qualité de gestionnaire, notamment la gestion des activités et des affaires quotidiennes du FNB.

Le FNB verse des frais de gestion annuels de 0,55 % au gestionnaire du FNB en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du FNB avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Les frais de gestion couvrent principalement les services de gestion de placement et d'administration générale.

## Rendement passé

Les rendements du FNB, présentés dans le graphique ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année, sont fondés sur la valeur liquidative du FNB. Ils supposent que les distributions effectuées au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du FNB. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'un FNB n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Ces graphiques à bandes présentent le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle le FNB a été créé.



<sup>(1)</sup> Rendements pour la période du 11 février 2021 (début des opérations) au 31 décembre 2021.

<sup>(2)</sup> Rendements pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Actif net par part<sup>(1)</sup>

Début des opérations : 11 février 2021

Période comptable terminée	2024 30 juin	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée<sup>(2)</sup></b>	21,90	20,96	24,19	25,00
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>				
Total des revenus	0,42	0,83	0,78	0,67
Total des charges	(0,07)	(0,13)	(0,14)	(0,14)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,11)	(0,51)	(0,80)	(0,12)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,02)	1,41	(2,54)	(0,30)
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)<sup>(3)</sup></b>	0,22	1,60	(2,70)	0,11
<b>Distributions (\$)</b>				
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,36	0,69	0,64	0,54
des dividendes	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$)<sup>(4)</sup></b>	0,36	0,69	0,64	0,54
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)<sup>(2)</sup></b>	21,73	21,90	20,96	24,19

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 30 juin	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	141 033	123 520	119 899	173 659
Nombre de parts en circulation <sup>(6)</sup>	6 480 000	5 640 000	5 720 000	7 180 000
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	0,62	0,63	0,63	0,63
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,62	0,63	0,63	0,63
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	15,65	29,11	11,69	41,42
Valeur liquidative par part (\$)	21,76	21,90	20,96	24,19
Cours de clôture <sup>(9)</sup>	21,83	21,89	20,96	24,17

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>(2)</sup> L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

<sup>(3)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

<sup>(4)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du FNB, ou les deux.

<sup>(5)</sup> Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

<sup>(6)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

<sup>(7)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

<sup>(8)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un FNB.

<sup>(9)</sup> Cours de clôture à la TSX au dernier jour de bourse de l'exercice.

## Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2024

### Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Banque Royale du Canada, 5,23 %, échéant le 24 juin 2030.....	3,2
Banque de Montréal, 1,76 %, échéant le 10 mars 2026.....	2,4
Toronto-Dominion Bank/The, 4,68 %, échéant le 8 janvier 2029.....	2,1
Bell Canada, 2,20 %, échéant le 29 mai 2028.....	2,0
Ontario Power Generation Inc., 2,89 %, échéant le 8 avril 2025.....	2,0
Banque Nationale du Canada, 1,53 %, échéant le 15 juin 2026.....	1,9
Allied Properties Real Estate Investment Trust, 1,73 %, échéant le 12 février 2026.....	1,8
TELUS Corp., 4,85 %, échéant le 5 avril 2044.....	1,8
Banque de Nouvelle-Écosse, 4,68 %, échéant le 1 <sup>er</sup> février 2029.....	1,7
Financière Sun Life Inc., Taux variable, échéant le 4 juillet 2035.....	1,7
Granite Reit Holdings LP, 3,06 %, échéant le 4 juin 2027.....	1,7
Banque de Nouvelle-Écosse, 2,95 %, échéant le 8 mars 2027.....	1,6
Banque Nationale du Canada, Taux variable, échéant le 15 février 2034.....	1,6
Dollarama Inc., 1,51 %, échéant le 20 septembre 2027.....	1,6
OMERS Finance Trust Realty Corporation, 5,38 %, échéant le 14 novembre 2028.....	1,6
Aéroports de Montréal, 3,03 %, échéant le 21 avril 2050.....	1,5
Bell Canada, 6,10 %, échéant le 16 mars 2035.....	1,5
CT Real Estate Investment Trust, 3,29 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2026.....	1,5
Vancouver Airport Authority, 2,80 %, échéant le 21 septembre 2050.....	1,5
BCIMC Realty Corp., 3,00 %, échéant le 31 mars 2027.....	1,4
Hydro One Inc., 5,36 %, échéant le 20 mai 2036.....	1,4
Rogers Communications Inc., Taux variable, échéant le 17 décembre 2081.....	1,4
Ontario Power Generation Inc., 3,22 %, échéant le 8 avril 2030.....	1,3
Rogers Communications Inc., 6,56 %, échéant le 22 mars 2041.....	1,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	0,9
	<u>42,4</u>

Total de la valeur liquidative..... 141 033 226 \$

### Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations corporatives.....	87,5
Obligations provinciales.....	4,5
Obligations américaines.....	3,4
Obligations municipales.....	2,6
Obligations étrangères.....	1,1
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	0,9

### Répartition par échéance

	% de la valeur liquidative
Moins d'un an.....	4,8
De 1 an à 5 ans.....	39,5
De 5 ans à 10 ans.....	20,5
Plus de 10 ans.....	35,2

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du FNB. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le FNB. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).



Architecture ouverte.  
Possibilités infinies.



**BANQUE  
NATIONALE**  

---

**INVESTISSEMENTS**